Exporté le 11 juin 2026
Archive non officielle · Non affilié au gouvernement

Décision | Générale | colonial

Décision n° 354 Nominations

n° 354

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 décembre 1906

Numéro JO
n° 122 du 01/01/1907

Date du numéro
1 janvier 1907

TEXTE INTÉGRAL

à l'occasion du 1er janvier il est fait remise pleine et entière de leur peine aux nommés Bouli Milhet, Ahmed Hanane, Moussa Hamed, Abdallah Ali, Mohamed Sultam. Il est fait remise d'un an de sa peine au nommé Cheik Ali Mohamed, de six mois de leur peine aux nommés Ascar Ibrahim, Doalé Gabobé, Egué Nour, Djama Hussein, Roblé Ouaise, Absié Boeuh, Omar Arroun.

P. PASCAL.